



Lundi 10 décembre 2018

# APRES LA GREVE ? TOUT RESTE A FAIRE



BNP PARIBAS

15 Novembre : La CFDT remet à la Direction son cahier revendicatif

20 Novembre : La CFDT appelle à la grève

27 Novembre : les autres organisations syndicales rejoignent la CFDT sur un appel à la grève

4 Décembre : Grève suivie par près d'un salarié sur deux

**12 Décembre : RENCONTRE DES ORGANISATIONS SYNDICALES AVEC LA DIRECTION**

**Si la rémunération et les perspectives d'avenir professionnelles sont des sujets importants pour la CFDT, nous souhaitons engager un dialogue constructif sur les conditions de travail.**

**La CFDT attend des avancées sur les points suivants à l'occasion de cette rencontre.**

## TRANSFORMATION DE L'ENTREPRISE

**Moratoire sur les délocalisations** – pour une gestion socialement responsable de l'emploi et des compétences

**Employabilité** – permettre de développer ses compétences pour avoir accès à tous les types de métiers

**Perspective d'Evolution Professionnelle** – valoriser les parcours de carrière, la transversalité, favoriser les mobilités fonctionnelles ...

**Permettre aux salariés d'avoir une vision plus large de leur avenir**

## QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

**Droit d'expression sur les grands changements** – sonder les salariés sur des sujets importants tel que le lissage du 13e mois

**Ouvrir les discussions sur la charge de travail** – avoir une meilleure adaptation des effectifs, limiter le recours aux emplois précaires ...

**Redonner du sens à l'équilibre vie pri/vie pro**

**Droit à la déconnexion**

## REMUNERATION

**Révision de la politique salariale en fréquence et substance**

**Transparence sur l'utilisation des budgets et enveloppes**

**Rémunération variable** : mise en place de critères objectifs/mesurables et de montants de référence pour tous les métiers

**Respect du cadre légal concernant les heures supplémentaires**

Le 4 décembre, que vous ayez fait 1h, 2h, une demi-journée ou une journée de grève, la CFDT demandera à la Direction le paiement de ces heures de grève.

## CHANTIER EN COURS : LA CFDT RESTE MOBILISÉE

Demande de mise en place de la subrogation dans le cadre de la gestion de la maladie